

Préparer sa campagne fourragère

Raisonner sa fertilisation organique

Bien gérés, **les apports d'effluents couvrent les besoins en P et K des prairies**. Sur les parcelles **les plus productives** les besoins sont couverts **pour l'année de l'apport**. Pour les parcelles **à moindre rendement**, les apports pourront avoir lieu **un an sur deux**.

Le cas échéant, un engrais azoté simple non soufré au printemps suffit pour compléter les apports organiques.

Pour faire les calculs, il est important de **connaitre les besoins** des prairies ainsi que **la valeur** des effluents.

Le guide régional fertilisation, consultable sur www.chambre-agri63.com, donne des références locales pour les besoins des prairies et les valeurs fertilisantes des fumiers, lisiers et composts. Vos calculs seront cependant beaucoup plus précis si vous **faites analyser vos effluents** d'élevage.

L'épandage d'effluents est interdit lorsque les conditions sont favorables au lessivage et au ruissellement, donc en cas de sol **gelé** ou **enneigé**, lors de **fortes pluies** et sur les terrains à **forte pente**.

Attention aux délais ! Pour les **fumiers**, respecter un délai de **3 mois** entre l'épandage et la première utilisation. Pour les **lisiers**, respecter **8 semaines**.

Pâturage hivernal

Les parcelles utilisées pour la pâture hivernale ont besoin de 2 mois de repos. Ce temps permet aux plantes de reconstituer des réserves et d'assurer une reprise de pousse correcte au printemps.

Préparer son pâturage

Lister les parcelles **pâturées** et les parcelles **fauchées** en première coupe. Identifier les parcelles éventuellement déprimables.

Lister les **lots** qui pâtureront au printemps (nombre de laitières en production, nombre de génisses, vaches suitées, brebis allaitantes, agnelles...) et **leur taille (nombre d'UGB)**.

Attribuer à chaque lot une **surface de pâture de printemps** (en s'aidant par exemple du RPG de l'exploitation), en prenant les repères suivants :

- Prairie précoce, fertile : **30 ares/UGB**
- Prairie moyennement fertile : **40 ares/UGB**
- Prairie peu fertile : **50 ares/UGB** voire plus si prairie maigre

Ainsi un lot de 20 UGB aura besoin de 6 ha (0,3 ha x20 UGB) de prairies fertiles au printemps, ou de 10 ha si les prairies sont peu fertiles.

Lister les parcelles dont les repousses permettront d'agrandir la surface pâturée quand la pousse se ralentira.

Sur les surfaces attribuées à chaque lot, déterminer le **nombre** (idéalement au moins 5) et la **taille** des parcs. Repérer sur le plan les portes, les points d'abreuvement, les contraintes etc.

En conditions de sol portant, **réaménager les parcs, les points d'eau, les accès aux parcelles** (chemins, sens de circulation des animaux).

Garder une trace de vos pratiques pour les faire évoluer en utilisant un **planning de pâturage**, un calendrier...